








RÈGLEMENT NATATION COURSE

Trophée régional Lucien-ZINS Finale régionale Poitou-Charentes / Limousin Intitulé pour extraNat « Finale régionale benjamins » pour la compétition des benjamins « Finale régionale poussins 2 » pour la compétition des poussins			extraNat
	Compétition de référence régionale		
	Samedi 14 juin 2014 1 ^{ère} réunion : MATIN OP 8h00 – DE 9h30 2 ^{ème} réunion : APRES-MIDI OP 14h – DE 15h30 Dimanche 15 juin 2014 1 ^{ère} réunion : MATIN OP 8h00 – DE 9h30 2 ^{ème} réunion : APRES-MIDI OP 14h – DE 15h00	POITIERS (86) Piscine de la Ganterie Comité organisateur : Limousin	
	2002-2001 (12 et 13 ans) 2003 (11 ans)	Benjamines et benjamins 1 et 2 Ouverture aux Poussins 2 sur la base d'un quota fixé à 10 nageurs au maximum filles et garçons par département.	
	Droits d'engagement : 9 € par nageur pour l'ensemble des épreuves de la finale Règlement à réception de la facture par chèque à l'ordre de : ➤ Pour les clubs du Limousin : FFN Comité du Limousin ou par virement (le RIB sera transmis sur la demande du club) ➤ Pour les clubs de Poitou-Charentes : au comité régional Poitou-Charentes		
	➤ Date limite des engagements sur extranat.fr : mardi 10 juin 2014 - 23 h 59 ➤ Déclaration des forfaits jusqu'au jeudi 12 juin 2014 - 23 h 59 dernier délai, sinon le forfait est considéré comme un engagement à l'exception de la présentation d'un certificat médical.		

RÈGLEMENTS SPORTIFS FFN ET ORGANISATION REGIONALE

Principes et règlements communs aux deux régions

- Afin d'assurer une gestion séparée des deux compétitions pour permettre la prise en compte par la FFN des performances réalisées par les benjamins il faut prévoir deux appellations distinctes :
 - o "Finale régionale benjamins" pour la compétition des benjamins
 - o "Finale régionale poussins 2" pour la compétition des poussins.
 - o Sur le programme sous le titre finale régionale Poitou-Charentes / Limousin indiquer ces mêmes intitulés sur Extranat
 - o Les appellations seront également les mêmes sur la mise en ligne des compétitions afin de permettre la prise en compte des performances.
- 1 seule finale régionale regroupant l'ensemble des clubs des deux régions avec le même programme, la même organisation et les mêmes règlements que ceux de la finale nationale.

Dates et lieu

- les 14 et 15 juin 2014 à Poitiers.
 Toutefois, conformément au principe de l'alternance défini lors de la réunion du 24 février 2012 l'organisation de ces compétitions est sous la responsabilité du comité du Limousin.

Programme

- Programme identique à celui de la finale nationale :
 50 Papillon, Dos, Brasse et NL
 200 4N
 400 NL
- Le programme des poussins 2 est identique à celui des benjamins.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Mode de qualification

- Les benjamins qualifiés pour la finale nationale et ceux qualifiés pour la finale interrégionale ne peuvent pas participer à la finale régionale.
 - o Vérification par le comité organisateur (Limousin en 2014).
- Pour participer à la finale régionale, les benjamins 1 et benjamins 2 doivent :
 - o Avoir nagé les 6 épreuves différentes du programme du Natathlon,
 - o Avoir marqué au moins 1 point sur chacune des différentes épreuves,
 - o Avoir réalisé, lors des 3 étapes du Natathlon un total minimum de points à la table de cotation fixé à :

 Pour les benjamins : 500 points

 Pour les benjamines : 1000 points

Ce total minimum de points à réaliser pourra être revu en fin de saison sportive 2013 à l'issue du déroulement de la finale 2013.

Tout cas particulier sera étudié en commission sportive régionale natation.

- Ouverture aux Poussins 2 sur la base d'un quota fixé à 10 nageurs au maximum filles et garçons par département.
Chaque département reste libre de définir ses propres critères d'accès pour les poussins et d'organiser s'il le souhaite une sélection départementale.
- Chronométrage automatique en bassin de 50 mètres.

Les procédures d'engagements

Les engagements pour les benjamins

Les engagements sont effectués sur le modèle de la FFN avec une confirmation de l'engagement à la date du mardi 10 juin 2014 à 23h59.

Les engagements pour les poussins 2

Chaque département arrête sa liste de 10 poussins 2 qu'il transmet à l'organisateur pour le mardi 10 juin 2014.

Chaque département donne la consigne à ses clubs d'engager les nageurs concernés sur Extranat.

Les droits d'engagements

- Les droits d'engagements sont fixés à 9€ par nageur pour l'ensemble des épreuves de la finale.
- Les droits d'engagements sont réglés par les clubs à leur comité régional d'origine (pour les clubs de Poitou-Charentes, au comité régional Poitou-Charentes et pour les clubs du Limousin au comité régional du Limousin).

La gestion informatique

- Sur la mise en ligne l'appellation sera "Finale régionale benjamins" pour la compétition des benjamins et "Finale régionale poussins 2" pour la compétition des poussins,
- Mise en ligne par le comité qui accueille la compétition (pour 2014 : mise en ligne par le comité Poitou-Charentes). Uniquement sur les performances de la saison en cours.

Les récompenses

- Un seul podium commun aux 2 régions par sexe.
- **Les récompenses pour les benjamins**
 - o Récompense sur le total des points marqués sur les 6 épreuves pour :
 - les 5 premiers garçons et les 5 premières filles par année d'âge.
 - o **Trophées et lots** pour les 5 premiers (filles et garçons) au total des points marqués sur les 6 épreuves de chaque catégorie.
- **Les récompenses pour les poussins 2**
 - o une médaille et un lot pour les 3 premiers (filles et garçons) au total des points réalisés sur les 6 épreuves.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

■ Les règles des amendes pour les forfaits et non présentation des officiels

- Les règlements propres à la région du lieu de la compétition s'appliquent pour tous les clubs des deux régions. En 2014, sur ces finales benjamins et poussins 2 ce sont donc les règlements de Poitou-Charentes qui s'appliquent.

Chaque région transmet à l'autre ses règles concernant les amendes pour les forfaits et les officiels afin qu'elles puissent être communiquées à l'ensemble des clubs des deux régions.

■ Le programme et les horaires

Samedi 14 juin 2014

1 ^{ère} réunion	2 ^{ème} réunion
Ouverture des portes : 8 h00 • Début des épreuves : 9 h30	Ouverture des portes : 14 h00 • Début des épreuves : 15 h30
1 – 50 Brasse garçons	4 – 50 Papillon filles
2 – 400 NL filles	5 – 200 4 N garçons
3 – 50 Dos garçons	6 – 50 NL filles

Dimanche 15 juin 2014

3 ^{ème} réunion	4 ^{ème} réunion
Ouverture des portes : 8 h00 • Début des épreuves : 9 h30	Ouverture des portes : 14 h00 • Début des épreuves : 15 h30
7 – 50 Brasse filles	10 – 50 Papillon garçons
8 – 400 NL garçons	11 – 200 4 N filles
9 – 50 Dos filles	12 – 50 NL garçons

Officiels-Jury

cf. page 16 paragraphes 6 et 7.